

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 05 JUIN 2026 À 19h**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, M. Hervé OZIL, Mme Marie-Laure GONTRAND, M. Franck LADET, Mme Laurence HOTTE, Mme Lucie VANDAMME, M. Michel GRIFFAY, M. Jérémy BEGOT, Mme Anne VANPEPERSTRAETE, M. David ALBRAND, Mme Ghislaine SEBAS, M. Cyrille PONSOT.

Absents : Mme Hélène BERTRAND qui donne procuration à M. Hervé OZIL.
M. Maurice CHARBONNIER.
Mme Élodie TEREINTO.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2026_58 : MUSÉE – CHOIX BUREAU D'ÉTUDES

Trois entreprises ont répondu au marché à procédure adaptée lancé pour le développement d'outils numériques de valorisation et de médiation du patrimoine, avec les propositions suivantes :

- Fleur de papier : 72 000 € HT avec option média supplémentaire à 9 500 € HT ;
- Décalog : 75 750 € HT et n'a pas répondu à l'option ;
- Arkka : 90 335 € HT avec option média supplémentaire à 10 280 € HT.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de choisir l'entreprise Fleur de papier avec l'option média supplémentaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Laurence HOTTE
Secrétaire de séance



Bernard CHEVILLIAT
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le **19 JUN 2026**

ID : 007-210701264-20260605-DE_2026_58-DE

S²LO